



CONSEIL MUNICIPAL

DES

JEUNES

2026 - 2028

créer
et faire vivre
un projet

découvrir
l'apprentissage
de la citoyenneté

participer
à la vie
de ta commune



🌱 Tu as entre 8 et 11 ans ? 🌱
Présente-toi ou vote pour élire
tes représentants Juniors !

🌱 Tu as entre 12 et 15 ans ? 🌱
Présente-toi ou vote pour élire
tes représentants Ados !

ENGAGÉS AUJOURD'HUI, ACTEURS DEMAIN !

L'intérêt de l'enfant est un pilier fondamental pour une commune qui regarde vers l'avenir, et pour que cela ait du sens, il faut que les enfants aient un véritable espace d'expression et de participation, ainsi qu'un réel pouvoir d'action.

Nous comptons sur l'engagement et la créativité des jeunes pour faire vivre notre commune.

Ce dossier a pour objectif de présenter le rôle du CMJ, les conditions de candidature et les modalités pratiques pour rejoindre cette instance citoyenne. Mais ce dossier a aussi vocation à susciter l'intérêt des enfants qui ne souhaitent pas être candidat, en effet de 8 à 15 ans, ils deviennent d'office « électeurs » et ce rôle est tout aussi important !

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance citoyenne composée de jeunes élus de la commune. Il permet aux enfants de découvrir la démocratie locale et la citoyenneté, de représenter la jeunesse et ses aspirations, de s'exprimer et de s'impliquer en réalisant des projets utiles pour tous.

Au-delà de ses applications concrètes, le CMJ doit être un lieu d'apprentissage et d'expériences. Apprendre à débattre, à s'organiser, à décider collectivement pour défendre l'intérêt commun, mais également à découvrir le fonctionnement d'une mairie. Le CMJ sera doté d'un budget autonome permettant de responsabiliser les jeunes et donner de la réalité à leur engagement.

Le CMJ fonctionne sur les temps de loisirs, comme un véritable conseil municipal avec des réunions, des échanges avec les élus, des groupes de travail, la préparation et le suivi de projets, la gestion d'un budget et la participation aux cérémonies officielles.

Des sorties sont organisées occasionnellement pour découvrir le fonctionnement de la République (Conseil régional, Sénat ...) ou pour fédérer le groupe (Parc d'attractions !)

À Châteauneuf, le conseil se constituera de 6 jeunes conseiller·e·s « Juniors » et 6 jeunes conseiller·e·s « Ados », élu·e·s par leurs camarades et en garantissant la mixité au sein des groupes. L'objectif étant de refléter au mieux les jeunes Castelneuviens.

Chaque groupe travaillera sur des projets distincts, adaptés à leur âge et pourront collaborer sur d'autres. Ils seront encadrés par la première adjointe, en charge des affaires sociales et de la jeunesse mais seront aidés et accompagnés par l'ensemble des élu(e)s adultes selon les projets.

Le mandat des jeunes conseillés est fixé à 2 ans renouvelable à volonté !

Les missions du CMJ

Le CMJ peut intervenir dans différents domaines ...

La vie de la commune avec des propositions d'amélioration des espaces publics.

L'environnement en initiant par exemple des actions de nettoyage, de sensibilisation au tri des déchets ou de protection de la biodiversité.

La solidarité avec des actions caritatives ou intergénérationnelles.

La culture et les loisirs en organisant des événements, des soirées ou journées thématiques, des activités sportives ou des projets culturels.

La citoyenneté en participant aux cérémonies officielles ou en sensibilisant les jeunes aux valeurs républicaines.





Ils l'ont fait !

À Frontenas (Rhône)

Le CMI a porté un projet de fresque sportive sur l'aire de loisirs, réalisé avec un artiste local et inauguré en novembre 2025.

À Mus (Gard)

Le Conseil Communal des Jeunes à instaurer un tournoi sportif estival « 5 V&S 5 » avec remise des prix aux vainqueurs.

À Bazus (Haute-Garonne)

Le CMI organise des soirées jeux de société, mêlant jeux traditionnels et jeux modernes, ouvertes à tous, dans une ambiance intergénérationnelle !

À Trévoux (Ain)

Le CMI a réalisé plusieurs vidéos de prévention routière destinées aux habitants et aux enfants de l'école.

À Carcans (Gironde)

Le CMI a imaginé et porté le projet d'un skatepark qui a ensuite été financé par des subventions, c'est-à-dire avec l'aide de la région et de l'Europe.

Ici à Châteauneuf !

Le CMI est entre autres à l'origine des soirées cinémas en plein air proposées l'été, des vides grenier de la commune, de la campagne de sensibilisation à la propreté des espaces publics, ou encore des fresques visibles sur la commune.

À Najac (Aveyron)

Le CMI a contribué à l'ouverture de "La Casa", une salle destinée aux adolescents. Une espace de rencontre, où sont proposés des activités pour la jeunesse et avec la mise à disposition d'un ordinateur en libre-service.

À Sèvres (Île-de-France)

Le Conseil Communal des Jeunes organise des ateliers numériques gratuits pour les seniors (aide à l'installation ou à l'utilisation des applications sur smartphone, aide à reconnaître les arnaques, régler les paramètres de luminosité ou taille du texte ...)

À Verson (Calvados)

Le CMI a lancé la mise en place d'un « sapin participe » pour les fêtes, que les habitants viennent décorer ensemble sur la place du village lors d'une veillée.

À Chalonnes-sur-Loire (Maine et Loire)

Le Conseil Communal des Jeunes à organiser un concours photo, visant à créer un calendrier illustré de la commune.

À Chauché (Vendée)

Le CMI a organisé une grande opération de nettoyage du village avec plus de 170 kg de déchets collectés.



... Ça t'inspire ?

I - Conditions pour candidater

Pour déposer sa candidature au Conseil Municipal des Jeunes, il faut :

- habiter la commune de Châteauneuf
- être scolarisé en CM1 ou CM2 pour représenter le CMJ « Junior »
- être scolarisé de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour représenter le CMJ « Ado »
- avoir l'autorisation des parents ou représentants légaux
- avoir déposé le dossier de candidature en mairie complété et signé dans les temps
- avoir préparé son affiche « profession de foi » pour présenter son projet à ses camarades

II - Une fois élu•e, qu'est-ce qui t'attend ...

Les membres du CMJ s'engagent à :

- participer aux réunions (compter 2 réunions par trimestre en moyenne)
- être motivé pour participer à la vie de la commune et aux projets décidés collectivement
- être force de proposition
- représenter les jeunes de la commune
- travailler en équipe et à respecter les opinions des autres
- participer aux cérémonies officielles.

Une cérémonie officielle, c'est quoi ?

Le CMJ participe aux cérémonies commémoratives et événements républicains organisés par la commune comme la cérémonie du 8 mai, commémorant la fin de la seconde guerre mondiale en 1945, ainsi que celle du 11 novembre, célébrant l'armistice de 1918.

Tu seras invité à participer au cortège officiel, à déposer des fleurs au pied du monument aux morts et à proposer la lecture de textes rendant hommages aux soldats morts pour la France.

Tu pourras également être convié à participer aux vœux du maire, à des inaugurations, ou à la fête nationale du 14 Juillet par exemple ...

III - Quelques conseils pratiques pour préparer ta candidature !

Avant de se présenter, il est utile de réfléchir à ce qui pourrait être amélioré dans la commune, notamment aux besoins des jeunes, aux activités proposés ou aux problèmes du quotidien.

Il sera utile d'échanger avec tes camarades, parler avec ta famille, tes voisins ... Cela permet de connaître les attentes des habitants y compris des plus jeunes, pour mieux les représenter.

Il faut aussi bien mesurer l'investissement que cela représente. Se sentir prêt et disponible, pour participer aux réunions et aux projets avec les autres membres du CMJ.

Il te faudra ensuite préparer la présentation de ton projet pour la commune, appelé « profession de foi ». Elle comprendra une courte présentation de toi, un slogan, une photo si tu le souhaites, quelques idées de projets que tu aimerais défendre, tes motivations ...

Tu réaliseras une affiche au format A4, de la manière qui te convient le mieux : à la main ou à l'ordinateur. L'objectif est de créer une affiche qui te ressemble et qui mette en valeur tes idées.



Calendrier électoral du Conseil Municipal des Jeunes



- **Vendredi 11 septembre 2026** : Présentation du CMJ aux élèves de l'école (CM1 & CM2)

- **Mardi 15 septembre 2026** : Réunion d'informations à 18h30 à la salle communale.

- **Du 19 septembre au 2 octobre 2026** : Dépôt des dossiers pour se porter candidat.

Ton dossier est à déposer à la mairie de Châteauneuf, au 5 rue Rivaudeau.

La Mairie est ouverte de 9h00 à 12h30 du lundi au samedi, sauf le 1er samedi du mois.

Tu n'es pas disponible pour te présenter en personne ? Pas de panique ! Envoie un parent ou glisse ton dossier dans la boîte aux lettres de la mairie ! On devine que tu as école et que ces horaires ne sont pas forcément compatibles avec les tiens !

- **Du 5 au 15 octobre** : Campagne électorale.

Côté candidats :

Les professions de foi seront affichées sur les panneaux électoraux de la commune pendant quelques jours, pour permettre à chacun de les découvrir et de choisir celles qui l'inspire le plus.

Côté électeurs :

Découvre les affiches de tes camarades candidats, discute avec eux, tu as quelques jours pour les étudier et réfléchir aux projets qui te parlent le plus, en vue des élections.

- **Le 16 octobre 2026** : Élection du CMJ

Tous les enfants de la commune, âgés de 8 à 15 ans, sont invités à se déplacer à la salle communale, munis de leur carte d'électeur, pour voter.

Les élèves de CM s'y rendront pendant le temps scolaire, et pour les collégiens le bureau de vote sera ouvert de 17h et 19h.

Un isoloir et une urne seront installés pour voter à bulletin secret.

À l'issue des votes, le dépouillement aura lieu pour connaître les nouveaux élu·e·s.

Chaque enfant votera pour 4 candidats : 1 garçon et 1 fille « Junior » + 1 garçon et 1 fille « Ado ».

- **Le 4 novembre 2026** : Installation officielle du CMJ

Première réunion à la mairie pour les nouveaux élus du CMJ, en présence de leurs familles et du conseil municipal. Transmission de diverses informations et notamment celles concernant la cérémonie du 11 novembre, premier évènement du mandat !

